

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 22 mai 2014 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie Virevolt pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Banc public » dans le cadre du festival « Enfin, les beaux jours! »
2.	Un contrat passé entre la ville et la société « Le Mystère Bouffe » pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Cendrillon s'en va t'en guerre » dans le cadre du festival « Enfin, les beaux jours! »
3.	Un contrat passé entre La compagnie des Hommes et la ville pour la représentation d'un feuilleton théâtral « apéro Polar » dans le cadre d' « Art en Ville »
4.	Un contrat passé entre La fanfare de la Faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre Les MaKabés et la ville pour une animation lors du conseil municipal d'installation du maire
5.	Un contrat passé entre la société Roodeo et la ville pour une prestation d'ingénierie informatique et évolutive du site web de la ville
6.	Une convention passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour la création de décors pour la fête des centres de loisirs et l'animation d'ateliers de peinture pour les enfants des centres de loisirs
7.	Une convention de stage de découverte du milieu professionnel passée entre la ville et le groupe scolaire saint-Vincent- de-Paul pour un élève de seconde au sein de la médiathèque l'Echo
8.	Un contrat passé entre la ville et MELUSINE SARL pour assurer l'orchestre lors du banquet des retraités du 12 janvier 2014
9.	Un contrat passé entre la ville et Mathilde DAMOUR pour la conception graphique des éléments de communication du festival « Enfin, les beaux jours ! »
10.	Une convention simplifiée de formation continue passée entre la société CIRIL et la ville pour l'inscription de deux agents de la ville à une session de formation intitulée : CIVIL NET FINANCES : Le PES
11.	Un contrat passé entre la ville et l'entreprise Tchekchouka pour la cession du droit d'exploitation du spectacle « La danse de la hyène »
12.	Un contrat passé entre la ville et Madame Joy Sorman, écrivain, pour une rencontre autour de son œuvre « Lit National » dans le cadre de l'Echo littéraire à la médiathèque l'Echo
13.	Une convention passée entre la ville et l'Association El Ghaith pour l'accueil de deux animateurs de l'Association lors des « Estivales Kremlinoises »

14.	Un contrat passé entre la ville et Touristra vacances pour un séjour organisé en Bulgarie du 17 au 24 mai 2014 pour les personnes âgées et les retraités
15.	Un contrat passé entre la ville et Look voyages pour un séjour organisé en Turquie du 14 au 21 septembre 2014 pour les personnes âgées et les retraités
16.	Une convention passée entre la ville et l'Association LES UNS-LES AUTRES pour assurer une animation musicale dans le cadre de la manifestation « 4 saisons » organisée par le centre Social Germaine Tillion
17.	un avenant à la convention passée entre la ville et Yaba Clauilde Elisabeth LALIE pour une participation à résidence de Mondoblogueur au Kremlin-Bicêtre dans le cadre du partenariat avec Mondoblog
18.	Un contrat passé entre la ville et le centre équestre « Ecuries de la Montglonnière » pour la réservation de séances d'équitation à destination des centres de loisirs primaires en juillet et en août
19.	Un contrat passé entre la ville et l'association Anjou Sport Nature pour l'organisation de prestations sportives à destination des centres de loisirs primaires en juillet et en août
20.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et l'Association Projets 19 pour une session de formation intitulée « Organiser sa recherche de financements publics/privés » à la MCVA
21.	Une convention de mise à disposition de terrains entre la Préfecture de Police de Paris et la ville au profit du commissariat de police (décision n° 2014-008)
22.	Un contrat passé entre la ville et l'Association PRÊT A PORTER pour la représentation d'un spectacle « Ça cartonne à Washington » sur la Place Jean-Baptiste Clément et Place de la République
23.	Un contrat passé entre la ville et la Coopérative De Rue et De Cirque pour la représentation du spectacle « Wozu » dans le cadre du festival « enfin, les beaux jours ! »
24.	Une convention passée entre la ville et l'association « Art et Culture » pour mettre en place et animer un atelier cinéma dans le cadre du « festival trop court »
25.	La désignation du Cabinet Seban et associés pour une consultation juridique relative à la mise en place d'un arrêté fixant les horaires d'ouverture et de fermeture de l'ensemble des commerces de la Galerie Grand Sud (décision 2014-007)
26.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie Les Vibrants Défricheurs pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Le Petit Bal des Vibrants Défricheurs » dans le cadre du festival « Enfin, les beaux jours! »
27.	Une convention passée entre la ville et l'association FLAMBOYANT pour la représentation d'un concert de « Victor Martinel » dans le cadre des actions « Hors les murs »